

## La construction de l'*avant* – *texte scientifique*



**Cecilia Condei**

Université de Craiova, Roumanie  
ccondei@yahoo.fr

Reçu le 20-02- 2014 / Évalué le 15-06-14 / Accepté le 16-09-14

### Résumé

Notre propos se place à l'intersection de l'analyse du discours, perspective de l'Ecole française et de l'analyse génétique. Appliquée au texte académique élaboré en vue d'une évaluation à la fin d'un cycle (licence ou master), notre analyse prend en compte l'activité d'élaboration des textes scientifiques de la part de nos étudiants et suit deux directions : une approche discursive et une approche génétique. Le corpus est formé par les travaux que nous avons coordonnés ces dernières années.

**Mots-clés** : avant-texte, manuscrit, texte fini.

### The construction of the *avant-texte scientifique*

### Abstract

Our work takes place in the intersection of the analysis of the speech, the point of view of the French School and the genetic analysis. Applied to the academic text developed with the aim of an evaluation at the end of a cycle (Bachelor's degree or Master's degree) our analysis takes into account the activity of elaboration of the scientific texts on behalf of our students and follows two directions: a discursive approach and a genetic approach. The corpus is formed by the works which we coordinated last years.

**Keywords**: Avant-texte, manuscript, finished text.

### Introduction

Toute production du texte commence avant le moment où l'on se plie au-dessus d'une feuille blanche pour y coucher des lettres. La main qui écrit ne fait que rendre rigides les tissus des mots créés d'avance dans la tête. A ce point, le texte scientifique se différencie beaucoup d'autres types de textes, puisque le processus de création est cette fois-ci régi par des normes de conduite : partir d'une idée, construire un problème, chercher la réponse, enregistrer si quelqu'un a déjà donné une réponse (même partielle), vérifier la possibilité d'utiliser ces réponses, bref, construire un chemin dont la dérobade est strictement interdite. D'ailleurs, Jean-Marie Van der Maren (1999 : 45) considère à juste titre que la démarche de recherche scientifique

*n'existe aussi que si on dispose de sa trace [...] elle doit faire l'objet d'un écrit, article, document, ou autre, pour en assurer la diffusion [...] pour que la tradition professionnelle s'enrichisse par de nouveaux savoirs professionnels.*

On associe souvent d'une manière simpliste l'étape qui précède la rédaction d'un texte scientifique à la documentation, activité de recueil de données, des exemples. Mais à qui est-ce qui servent ces données et en quel but les utilise-t-on ? Ce sont, en fait, des éléments qui soutiennent une idée, un discours, une argumentation, un texte. Il s'agit pour le moment d'un « avant-texte », un tissu de phrases que l'on va retenir ou non dans la variante finale de la production scientifique.

La notion d' « avant-texte » est empruntée aux travaux de génétique textuelle, où elle fait référence aux brouillons, manuscrits, épreuves et autres variantes du texte final (cf. Bellemin-Noël, 1972 : 15). Un numéro thématique de la revue *Langue française* (155, septembre 2007) traite de la notion abordant la perspective de la linguistique génétique et utilisant des corpus extraits du monde scolaire (CM2 et la prise de notes à l'université) ou littéraire.

La perspective que nous proposons se cantonne donc, territorialement, dans l'espace d'enseignement et ses alentours et s'inscrit dans l'orientation d'Irène Fenoglio et Lucile Chaquoy puisque notre objet est « non pas le fait *d'écrire* un texte, mais *écrire* un texte » (Fenoglio&Chanquoy, 2007: 9, italiques des auteurs). Le contenu de la notion d' «avant-texte» à laquelle fait référence notre titre, nous l'acceptons tel que cette revue le propose : *avant-texte désigne, dans ce volume - et comme son nom l'indique -, tout ce qui se passe avant la production du texte écrit et dont les traces attestent d'une mise en acte cognitive et graphique directement liée au texte final produit.* (Fenoglio&Chanquoy, 2007: 5).

mais avec l'observation de Sonia Branca-Rosoff *pour la génétique textuelle, l'avant-texte fait couple avec le texte publié. Or, en situation scolaire, la lecture et la correction par l'enseignant ne sont pas vraiment assimilables au rôle institutionnel de la publication* (Branca-Rosoff, 2007 : 35).

Avancer sur la même piste nous fait mettre en discussion les sens de « publication », tels que TLF(en ligne) les précise :

**A. — Action de rendre public, de faire connaître quelque chose à tous; résultat de cette action [...].B. — Action de publier, de faire éditer, de faire paraître un écrit, un périodique, un ouvrage; résultat de cette action. Synon. Parution.**

Pour clarifier, nous précisons que le cadre d'investigation de Sonia Branca-Rosoff est une partie de l'enseignement institutionnalisé, l'école primaire, le nôtre se place dans le milieu universitaire, autre partie, avec ses multiples différences, plus précisément,

nous envisageons les années terminales qui exigent de la part des étudiants en Fle (car c'est là notre quotidien) une activité soutenue d'élaboration des textes écrits. C'est cette perspective qu'il faut viser par l'adjectif « scientifique » du titre.

Nos étudiants évoluent dans le découpage d'études de type Bologne et sont obligés de fabriquer à la fin de chaque cycle une production écrite scientifique qui sert à : a) évaluer les connaissances de spécialité, b) mesurer la capacité de maniement d'une langue étrangère (le français) au cours de la communication écrite, c) faire preuve d'une compétence scientifique qui s'associe obligatoirement à la profession (En Roumanie, les enseignants du pré-universitaire sont évalués et classifiés d'après des critères qui font référence à la recherche). Pour revenir à l'affirmation de Sonia Branca-Rosoff (voir *supra.*), nous tentons de l'affiner en ajoutant une distinction entre les élèves de l'école primaire et ceux placés en situation de phase terminale des études : si pour les premiers, « rendre public » n'a pas de sens car la notion de « public » est vide, pour les derniers, « rendre public » signifie bel et bien « faire connaître quelque chose » sinon à tous, au moins à un groupe assez large de personnes qui sont impliquées : tuteur, jury, public assistant à la soutenance de son travail de recherche (forme basée sur la même source informationnelle que le mémoire).

Le support de la réflexion est l'observation des étudiants roumains en master, que nous avons tutorés dans le parcours de recherche de leurs mémoires, ensuite l'analyse de leurs productions, plusieurs dizaines de travaux devenus notre corpus. Nous mettons en discussion surtout la situation de fin d'études et des travaux obligatoires pour cet événement (mémoire de licence, mémoire de master ou dissertation) et précisons d'emblée que le contenu de la notion d'*avant- texte* doit être inévitablement revu dans notre cas.

### **Manuscrit, brouillon, texte fini**

L'étude s'attache moins à la génétique textuelle qu'à une zone d'intersection entre analyse du discours et la linguistique textuelle. La distance par rapport à la génétique textuelle se réalise dans le domaine où opèrent deux de ses notions de base : *manuscrit* et *brouillon*. Leur définition est donnée par Fenoglio (2007 : 9) :

*Le manuscrit, terme générique, désigne le support sur lequel est arrêté une série de métamorphoses : hésitation, reprises, repentirs, etc. Ces métamorphoses sont le fruit d'un travail psychique, cognitif et gestuel de la part de l'écrivain qui laisse des traces matérialisées graphiques de ce travail sur le manuscrit.*

La notion de « manuscrit » tout comme celle de « brouillon » nécessitent une clarification imposée par notre position, d'abord une clarification sur la forme et ensuite une clarification qui vise le contenu et la finalité.

En ce qui concerne la forme : le *manuscrit* ou, à l'époque actuelle, *tapuscrit* plus ou moins mis en forme sur l'ordinateur, peut être représenté par les fiches de plusieurs catégories. Une réalisation manuelle sur une feuille de papier permet la distinction des éventuelles ratures, hésitations, ajouts, etc., ce qui est possible pour la forme électronique seulement si le sujet scripteur active la commande *Suivi des modifications*, situation que nous n'avons pas rencontrée puisque la fiche de note n'est pas un objet conçu pour être analysé, elle a un but précis : servir d'aide mémoire pour le chercheur arrivé à la phase de rédaction.

Pour ce qui des clarifications concernant le contenu et les finalités, les fiches de travail, en tant qu'outils intellectuels « outil de synthèse et d'organisation des données en vue d'une utilisation ultérieure » (Guidère, 2004 :15) peuvent intéresser l'analyse génétique.

Deux grandes catégories sont envisagées : les fiches bibliographiques et les fiches thématiques. Quelques différences sont à noter, d'après Mathieu Guidère. Les fiches bibliographiques : a) sont basées sur des références précises, b) indiquent la thèse de l'auteur, c) indiquent les idées de l'ouvrage, d) contiennent des citations qui expliquent les idées de l'auteur, citations accompagnées par des références complètes. Il est à observer qu'elles servent à la description d'un état/phénomène/stade de recherche en matière, etc. Par contre, les fiches thématiques semblent être concentrées sur les informations ou les données statistiques liées à un stade de la recherche dans le domaine respectif et en directe liaison avec le thème proposé. Toujours conçues comme « aide mémoire », ces fiches sont centrées plus sur l'éclaircissement du contenu des définitions et de la présentation de leurs évolutions.

Ces fiches font partie de l'avant texte, peut-être, chronologiquement, elles se situent dans un avant avant-texte, comme un premier palier d'une rédaction envisagée comme un projet d'écriture, mais pas encore entamée. Elles ne sont pas encore « bouillon » par lequel on entend « le manuscrit considéré en tant qu'ébauche d'un texte 'fini' à venir (Fenoglio, 2007 : 9).

Dans une rédaction rythmée selon les conseils des spécialistes, les fiches de travail représentent les premiers fragments du discours scientifique que l'étudiant se prépare à tenir et font l'objet d'une consultation avec le tuteur. Certes, puisqu'elles contiennent des notes, elles ne seront pas évaluées comme une feuille d'examen et ne recevront pas de points, mais une discussion sur le 'bien bâti' ou 'mal choisi' est incontournable. Elles constituent le « travail préparatoire à la recherche » (Guidère, 2004 :16) et se laissent classer d'après le contenu : fiches biographiques, citationnelles, idéelles, bibliographiques, statistiques (*Idem.*)

La deuxième étape à saisir dans une approche génétique du texte scientifique

universitaire est l'étape manuscrit (ou tapuscrit), représentant des parties du mémoire où le mémoire entier rédigé sous forme de texte et présenté au coordinateur. Il s'agit d'un texte considéré sinon comme 'fini' (puisqu'il supporte obligatoirement des transformations) au moins proche de l'être. Ce texte peut subir des enlèvements, des ajouts, peut montrer un certain degré d'hésitation.

Il faut souligner qu'un texte de ce genre est le résultat d'une programmation, obligatoire dans le parcours de recherche de ce type, qui est encore un parcours dirigé, coordonné. Ce type de programmation se distingue nettement de ce qu'on entend par *programmation* dans la situation de l'élaboration d'une œuvre littéraire. Par cette dernière, l'écrivain programme le thème, les personnages, les rôles, le ton, établit un plan, etc., mais tout ne tient qu'à lui et à ses intentions. Le mémoire universitaire fait entrer en scène un jeu de médiation entre le concepteur et le coordonnateur ; la planification en est toujours marquée. Le type d'écriture est, certes, « écriture à programme » et non pas « écriture à processus » (sens de Fenoglio, 2007 :10), car le programme, obligatoire dans le parcours de l'étudiant chercheur part d'une question principale et comprend un calendrier à respecter : « recherche sur documents - X mois, travail sur le terrain - Y mois, mise en perspective - Z mois, [...] plan de rédaction - telle date » (Beaud, 2003[1985] :43).

### Approche discursive de l'avant-texte

Posée ainsi, la problématique tourne autour de « qui parle ? » et « à qui ? » Suivre le parcours des notes vers le brouillon et ensuite vers le texte signifie observer une pluralité de voix qui s'inscrivent dans la polyphonie discursive et dans l'hétérogénéité textuelle.

L'étape déjà évoquée, de l'élaboration des fiches, se constitue comme première zone de forte polyphonie. L'étudiant fait entendre ici sa voix et la voix de l'Autre, selon qu'il tient son propre discours ou laisse se manifester un discours différent du sien : citations, reprises, reformulations en sont la preuve.

Michel Beaud recommande quelques types de fiches bibliographiques et explique leur utilité. Par exemple, une fiche sur laquelle l'étudiant écrit : « Georges ARDOIN, *De la connaissance*, Editions du Soleil, Genève, 1924, 393 p. » (2003[1985] :46), peut être complétée pour servir, entre autres, à localiser l'exemplaire si l'on ajoute « Bibl. St.Jean » et la cote de l'exemplaire « 8° 10<sup>e</sup> 225 » (*idem.*) ou peut servir dans la première partie du mémoire, celle destinée à la revue de spécialité, « appréciation personnelle sur l'ouvrage référencé et l'usage à en faire » (*ibidem*). Une telle fiche est polyphonique et combine différents espaces textuels. Le nom de l'auteur et le titre font partie du périphrase éditorial et laissent entendre la voix de l'auteur du livre, « Editions du Seuil Genève, 1924, 393 » représente la voix de l'éditeur (périphrase

éditorial). Les autres ajouts « Bibl. St. Jean » et la cote « 8° 10° 225 » qui normalement, se trouvent marqués sur le livre, indiquent la voix de la personne désignée à inventorier les livres de la bibliothèque, pendant que ce qui se trouve sous « appréciation personnelle sur l'ouvrage référencé et l'usage à en faire » provient de l'auteur de la fiche, l'étudiant-chercheur. C'est également à lui que l'on attribue le petit segment « p. », généralement acceptée comme abréviation de « page(s) », impossible de ranger du côté de l'éditeur, qui normalement n'ajoute pas le mot « page », abrégé ou non, au nombre de pages du livre.

L'étape suivante, celle du dossier en train d'engager le travail de rédaction « avec une première mise en place des parties et des chapitres, le plus souvent avec des titres provisoires, indicatifs, qui pourront, au fur et à mesure de la rédaction, être améliorés » (Beaud, 2003[1985] :74). Ce plan est soumis au directeur de thèse et subit, selon les circonstances, plusieurs modifications : suppressions, ajouts, différents types de raccourcissements, etc. Il fait partie d'un avant-texte obligatoire dans le parcours scientifique et laisse transparaître la voix de l'auteur du travail scientifique, qui imagine le trajet de son argumentation, celle du tuteur qui intervient dans le texte avec des suggestions pour le compléter, le modifier, l'améliorer et celles des auteurs des citations qui s'insèrent dans le texte scientifique selon la visée de l'auteur de ce texte.

La présence du scripteur dans son texte est un jeu de marques personnelles, entre *je*, *mon*, *nous*, etc. Choisir le *je* ou le *nous* comme forme de présence est une question de modestie, mais aussi de rigueur. En tout cas, maintenir la même forme tout au long de son mémoire, après l'avoir choisie devient un impératif. Des structures comme celles qui suivent sont incohérentes et vont être sanctionnées par l'évaluateur.

« Un autre point de **notre** analyse vise le registre de langue le plus présent dans le discours des manuels. Comme on observe dans le tableau, le registre familier prédomine dans les manuels pour les débutants et les registres soutenu et standard-pour les avancés [...] Dans cet article j'ai proposé une analyse comparative des manuels roumains de FLE. »

Le dérapage de « nous » vers « je » est également imputable à une forme que nous encadrons comme remémorative, une opération basée sur un support matériel, un article publié par le sujet et sur lequel on revient, en l'actualisant par évocation. Comme cet article lui appartient, le *nous* d'auteur, modeste et mis à une forme non marquée, glisse vers le *je* et détermine une rupture discursive qui redit une temporalisation dans l'activité de rédaction scientifique : l'article invoqué appartient à une phase dépassée. Le style soigné impose au scripteur de veiller à la quantité des marques personnelles et à leur fréquence.

Un autre type de rupture discursive est celle provoquée par le passage de la première

personne à l'indéfini « on », comme dans l'extrait suivant qui est tiré d'un mémoire de master, finalisé en 2008 et intitulé *Rites d'interaction. L'embarras, l'offense et les échanges réparateurs*. L'auteur propose comme titre du chapitre III « Observations suggérées par notre corpus » dont la référence directe inclue l'énonciateur et revient à l'intérieur du texte sur la figure discursive de l'auteur, qui se cache sous l'indéfini « on ». La variante pronominale a été considérée par l'évaluateur comme impropre pour un texte scientifique très personnel, d'où l'avertissement en gris avec la proposition implicite de révision et de changement, comme dans le fragment suivant extrait d'un mémoire de master. L'évaluateur met en gris les parties qui nécessitent des modifications, explique les modifications dans le texte, à l'aide d'un détachement ou les discute lors d'une séance de consultation.

#### Quelques observations suggérées par notre Analyse du corpus

Dans ce dernier chapitre on se propose de mettre en pratique les théories d'Erving Goffman et de C. Kerbrat Orecchioni concernant les rites d'interaction et l'échange réparateur en ayant comme support le roman "Pierre et Jean" de Guy de Maupassant. On va observer les types de relations entre les personnages et le moment où une situation conflictuelle intervient c'est extrêmement intéressant de voir la réaction des partenaires qui se trouvent face à face.

On va suivre [SENS IMPRECIS] les personnages principaux dans leur évolution ou leur involution. Au début la famille Roland vit dans une atmosphère paisible, ils mènent une vie sans perturbations extérieures. On va voir que les relations entre les membres de cette famille vont se dégrader peu à peu le moment où Jean a reçu la fortune d'un ami appelé Maréchal.

Les ajouts de l'évaluateur sont écrits en majuscules, entre parenthèses crochets [SENS IMPRECIS], les suggestions d'harmonisation ont été marquées en gris. Ainsi, on constate que la distance discursive (entre « notre » du sous-titre et les multiples « on ») brise la cohérence. La rature signale un manque d'attention dans la formulation du titre et le besoin de le repenser.

Comme une caractéristique générale nous soulignons que le scripteur, même s'il arrive (involontairement) à des ruptures textuelles, garde une attitude réservée par rapport à l'allocutaire et n'introduit pas de marques renvoyant directement à celui-ci (formes de la deuxième personne, *vous*, *votre*). Le discours tenu par l'auteur d'une dissertation, d'un mémoire ou d'un article scientifique est considéré comme le plus « neutre ». La relation scripteur-lecteur impose dans ce cas une distance académique, générée par les rôles « étudiant » -« enseignant/évaluateur ». Le deuxième est tenu non impliqué. Le « nous » et le « vous » inclusifs dans la direction de l'allocutaire apparaissent très rarement dans ce type de discours. La présentation orale d'une

communication scientifique peut s'ouvrir dans cette direction, la soutenance d'un mémoire, toujours orale, n'en peut pas. Si c'est une orientation ou une autre, cela dépend du rôle du public récepteur et du type de discours. Lors d'une communication scientifique, le discours a une dominante d'effet de type informatif-argumentatif, mais ne suscite pas expressément une évaluation (ce qui se passe dans la situation d'un travail évalué par le jury), mais plutôt une adhésion à l'idée/théorie/étude présentée.

### Approche génétique de l'avant-texte

Distinguer les traces d'un texte n'est pas chose fort compliquée si l'on prend en compte les variantes textuelles du mémoire que l'étudiant doit présenter et discuter avec son tuteur. Un exemple plus bas :

~~FACTEURS D'HÉTÉROGÉNÉITÉ DANS LE DISCOURS LITTÉRAIRE D'ANDREÏ MAKINE  
DANS LE ROMAN FRANÇAIS  
"LA FEMME QUI ATTENDAIT" ET DANS SA VARIANTE EN ROUMAIN~~

PHENOMENES D'HETEROGENEITE DANS LE DISCOURS LITTÉRAIRE TRADUIT. APPLICATION SUR L'ŒUVRE D'ANDREÏ MAKINE

#### INTRODUCTION

Phrases introductives.....

METHODE D'ANALYSE DU CORPUS CONSTITUE

But de la recherche et objectifs généraux

Andrei Makine et son œuvre.

La traduction de l'œuvre en Roumanie

#### *Chapitre no 1. Démarches théoriques : notions de base, perspective de l'étude*

A) LE STATUT ET LE ROLE DE L'AD DANS LES RECHERCHES DE L'ECOLE FRANÇAISE D'ANALYSE DU DISCOURS ~~Analyse du discours de la perspective de la linguistique actuelle de l'école française~~

B) L'HETEROGENEITE DISCURSIVE

TYPES D'HETEROGENEITE

C) PERSPECTIVE TRADUCTRICE

#### *Chapitre no2. Phénomènes d'hétérogénéité dans .....*

Hétérogénéité montrée dans le discours français et sa variante traduite (perspective d'Authier-Revuz)

Cet extrait offre une image visuelle de ce qu'on peut considérer comme texte portant des traces de son devenir. L'exemple combine plusieurs manifestations de l'avant-texte et réfère à un mémoire de master, daté 2008, pour lequel l'auteur a présenté un plan dont un fragment sert d'illustration pour la reformulation. Ainsi, « Facteurs d'hétérogénéité dans le discours littéraire d'Andreï Makine dans le roman français *La femme qui attendait* et dans sa variante en roumain » a été considéré comme trop long, puisqu'il a voulu tout expliquer d'un coup : problématique (hétérogénéité), corpus (Andreï Makine, *La femme qui attendait*), la perspective du « discours littéraire », le genre (roman), la langue d'écriture (le français), la méthode (comparative, puisqu'il s'agissait d'une œuvre et sa traduction en roumain). Transformé, le titre principal devient plus condensé et, pourvu d'un sous-titre, conserve les informations concernant le corpus de travail.

De même, le contenu du plan a supporté plusieurs interventions, des modifications de titres. « Le statut et le rôle de l'AD dans les recherches de l'Ecole française d'analyse du discours » a été suggéré comme remplaçant d'« Analyse du discours de la perspective de la linguistique actuelle de l'école française ». Quelques recommandations (opérées avec des majuscules) ont visé le parcours proprement-dit, par exemple « Méthode d'analyse du corpus constitué », sous-chapitre à insérer obligatoirement dans le texte, d'autres sont des propositions de titre de chapitres ou sous-chapitres ou de brèves informations sur le contenu planifié, le texte à venir.

## Conclusions

Les perspectives interdisciplinaires que nous avons eues ont placé l'étude dans la zone de la linguistique textuelle et l'ont conduit, également, vers le champ de la genèse du texte, cette fois-ci, scientifique. De l'intérieur de cette zone nous avons déterminé quelques éléments qui peuvent élucider les frontières de « l'avant texte », son contenu et sa distance par rapport au « texte proprement-dit » de la production scientifique.

Ce que nous retenons comme conclusion-orientation méthodologique est le fait que la rédaction d'un travail scientifique, un mémoire, par exemple, traverse des étapes textuelles correspondant à la recherche, ayant plusieurs variantes, plus ou moins éloignées, et que cela constitue un TOUT nécessaire à être évalué en même temps que la forme ultime.

## Bibliographie

Beaud, M. [1985]. 2003. *L'Art de la thèse. Comment préparer et rédiger une thèse de doctorat, un mémoire de DEA ou de maîtrise ou tout autre travail universitaire*. Paris : La Découverte.

- Branca-Rosoff, S., Garcia-Debanc, C. 2007. « L'avant-texte à l'école primaire. Quelques jalons de 1850 à nos jours ». *Langue française*, n° 155, pp. 35-51.
- Bellemin-Noël, J. 1972, *Le texte et l'avant-texte*, Paris : Larousse.
- Dalcq, A.-E., Englebert, A., Uyttebrouck, E., Van Raemdonck, D. 2009 [2007]. *Mettre de l'ordre dans ses idées*. Bruxelles : De Boeck-Duculot.
- Fenoglio, I., Chanquoy, L. (éds.) 2007. « Avant le texte: les traces de l'élaboration textuelle ». *Langue française*, n° 155, Paris : Larousse.
- Van Der Maren, J.-M. 1999. *La recherche appliquée en pédagogie*. Bruxelles : De Boeck.